



# ASSOCIATION PROFESSIONNELLE FRANCOPHONE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERINATAL ADHESION 2026

## LES OBJECTIFS ET LES PROJETS

Créée en 2011, l'AFAP est une association qui a pour objectifs de

- Promouvoir l'Accompagnement Périnatal en France et dans les pays francophones.
- Favoriser l'accompagnement de toutes les familles à travers l'accessibilité d'un annuaire de professionnels certifiés et d'actions de soutien à la parentalité et de sensibilisation.
- Soutenir les membres actifs dans leurs pratiques professionnelles et dans leur développement.
- Participer à la reconnaissance et au développement du métier d'Accompagnant·e Périnatal·e CeFAP® en France à l'échelle locale, régionale et nationale.
- Garantir l'exercice du métier d'Accompagnant·e Périnatal·e CeFAP®, des Professionnel·le·s Spécialisé·e·s en Périnatalité et des Consultant·e·s en Lactation IBCLC formé·e·s au CeFAP.

### L'ASSOCIATION ET SES ADHÉRENTS



- Soutenir le développement de l'activité professionnelle
- Cultiver l'appartenance à l'AFAP et l'esprit du collectif
- Être identifiée comme une référence et une ressource de l'accompagnement périnatal pour les professionnels et les institutions
- Avoir un fonctionnement interne efficace et pérenne
- Accompagner l'évolution et la portée de l'AFAP

### LES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL



- Contribuer à la professionnalisation des adhérents
- Accompagner l'ouverture de l'AFAP aux professionnel(e)s de la périnatalité engagés dans nos valeurs et notre posture professionnelle
- Tisser un maillage entre professionnels pour œuvrer ensemble à l'accompagnement des familles

### L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



- Développer la prise en charge par les mutuelles des familles accompagnées
- Sensibiliser les familles sur le devenir parent à travers les cinés débats
- Rencontrer les familles lors d'évènements



# ADHESION 2026 MEMBRE ACTIF

## PRÉREQUIS D'ADHÉSION & ENGAGEMENTS

- Etre titulaire du certificat :
  - Accompagnant·e·s Périnatal·e·s CeFAP® certifié·e·s
  - Professionnel·le·s Spécialisé·e·s en Périnatalité formé·e·s au CeFAP
  - Consultant·e·s en Lactation IBCLC® formé·e·s au CeFAP
- Pour une nouvelle adhésion vous devrez fournir vos certificats de formation du CeFAP
- Pour les renouvellements, vous devrez justifier d'avoir bénéficié d'une supervision annuelle
- En adhérant à l'AFAP, vous vous engagez à respecter les statuts et le règlement intérieur et à suivre au minimum une supervision annuelle.

## AVANTAGES ET ACCÈS

### DES TEMPS ENTRE PAIRS

- Accès aux **réunions mensuelles**, aux commissions de travail et à l'assemblée générale
- Accès gratuit aux **mini-capsules** de l'AFAP pour développer ses compétences
- Des **supervisions** par un professionnel extérieur au tarif AFAP de 25,50€
- Des échanges de **pratiques entre pairs**
- Un marrainage avec un(e) professionnel(le) expérimenté(e)

### DES OUTILS POUR LE QUOTIDIEN

- Un espace membre sur le site internet pour accéder aux **ressources internes** de l'AFAP:
  - Des supports de communication, destinées aux professionnels et aux parents.
  - Un dossier de présentation du métier d'Accompagnante Périnatale CeFAP pour les maternités
  - Des dossiers de présentation de l'accompagnement périnatal pour les structures collectives et sociales et pour les institutions
  - Un contrat type d'accompagnement périnatal
- La mise à disposition d'un kakemono et soutien possible sur des **salons ou évènements** pour y représenter l'AFAP.
- L'utilisation du **logo** de l' "AFAP – Professionnels des 1000 jours".

### DES PARTENARIATS ET DE LA VISIBILITÉ

- Référencement dans l'**annuaire des professionnels** du site internet et mise en avant de votre profil sur les **réseaux sociaux de l'AFAP**.
- Enregistrement comme **Praticien Labellisé ASETYS** permettant de rembourser vos prestations par la mutuelle
- Un **partenariat avec Résalib** pour un profil gratuit référencé dans l'annuaire dédié de l'AFAP et une remise de 25% sur certains forfaits professionnels permettant la prise de rdv en ligne.
- Des partenariats et des avantages négociés (**assurance professionnelle, médiateur à la consommation, prestataires en communication, référencement internet ...**)



# ADHESION 2026 MEMBRE SOUTIEN

## CONDITIONS D'ADHESION

- Tout type d'associations, et personnes physiques en leur nom propre agissant à titre non professionnel, qui soutiennent l'Accompagnement Périnatal et l'AFAP dans ses missions.
- Adhésion annuelle d'un montant libre avec un minimum de 10€, ne donnant pas un droit de vote à l'Assemblée Générale

## AVANTAGES ET ACCÈS

- Kit de bienvenue : livret accueil et infographie sur une thématique périnatale.
- Accès à 3 réunions mensuelles de l'AFAP avec l'intervention de pros de la périnatalité.
- Accès aux mini capsule de l'AFAP au tarif de 10€.
- Mise en avant sur les réseaux sociaux de l'AFAP.
- Participation à l'Assemblée Générale à titre consultatif.



# ADHESION 2026 TARIFS ET OPTIONS

TOUTES LES INSCRIPTIONS SE FONT EN LIGNE



### **MEMBRE ACTIF ANNUEL = 60€**

- Adhésion valable jusqu'au 31/01/2027
- 60 € payable en 1 fois ou en 3x 20€
- Participation à 1 supervision professionnelle à prévoir dans l'année:
  - avec l'AFAP au tarif négocié de 25.50€
  - avec un(e) professionnel(le) référencé(e) par l'AFAP
  - avec un(e) professionnel(le) de votre choix



### **MEMBRE ACTIF ANNUEL + SUPERVISION = 85.50€**

- Adhésion valable jusqu'au 31/01/2027
- 85,50 € payable en 1 fois ou en 3x 28,50€
- 1 supervision déjà payée et organisée par l'AFAP avec un prestataire externe



### **MEMBRE SOUTIEN**

- Adhésion annuelle d'un montant libre avec un minimum de 10€

